Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 69/1978 (1978)

Artikel: Du Cycle d'orientation à la formation professionnelle : de l'école à la vie active... par quels apprentissages?

Autor: Fournier, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-116709

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du Cycle d'Orientation à la formation professionnelle

De l'école à la vie active... par quels apprentissages? (Situation valaisanne en 1977/1978)

par Gilbert Fournier

Le présent article constitue, en matière d'orientation et de formation scolaire et professionnelle, un premier bilan après quatre ans de fonctionnement du système du Cycle d'Orientation valaisan.

Il veut apporter des éléments de réponses à deux questions:

- Quel est l'éventail des voies de formation professionnelle offert au terme de la scolarité? (concordance et discordance entre les offres du marché et les demandes des jeunes).
- Comment s'opère le passage du Cycle d'Orientation aux écoles professionnelles?

1. Demandes, offres et choix

Dans le contexte économique actuel, le choix d'un métier peut poser des problèmes particuliers. Y a-t-il concordance ou discordance entre les offres du marché et les demandes des jeunes en matière de places d'apprentissage? Quel est l'éventail des voies de formation professionnelle offertes au terme de la scolarité?

C'est à ces deux questions que les constats suivants veulent apporter des éléments de réponse.

1.1. Projets d'orientation... les demandes de places d'apprentissage

Une enquête a été effectuée par les conseillers d'orientation dans tous les centres du Cycle d'Orientation (à la fin du mois de mai et début juin 1977) auprès des élèves terminant la scolarité obligatoire en 1977 ou qui avaient prolongé librement leur scolarité au Cycle d'Orientation.

3091 élèves ont été interrogés sur leurs projets d'orientation. Les voici:

	Haut-Valais	Valais romand	Total	%
Souhaitent continuer à fréquenter une école	320	649	969	31
Souhaitent entrer en apprentissage	600	1103	1703	55
Autres solutions	212	207	419	14
Total	1132	1959	3091	

N'ont pas trouvé une place d'apprentissage ou sont incertains	183/600 30,5%	245/1103 22,2%	428/1703 25,13%

Ce tableau appelle quelques commentaires:

L'enquête a été réalisée pour permettre aux conseillers d'orientation, répartis dans les diverses régions du canton, de mieux saisir les projets d'orientation de leurs consultants, pour les rendre plus efficaces dans leur auto-orientation. Les réponses à ce questionnaire individuel comportent, en effet, de façon précise, les métiers ou les écoles choisies.

Parmi ceux qui souhaitent continuer à fréquenter une école, un certain nombre mentionne la poursuite au CO.

La rubrique «autres solutions» comprend les stages linguistiques, les emplois immédiats dans divers milieux de travail, les indécisions.

Au total de 1703, il faut ajouter d'autres candidats à la formation par apprentissage, non touchés par l'enquête, provenant d'écoles diverses (écoles de commerce, de culture générale, préprofessionnelles ou des filières d'études du 2e degré).

A propos du taux de 25% d'élèves désirant entrer en apprentissage, encore incertains de leur place, il faut observer que l'enquête est réalisée trois mois avant l'ouverture officielle des écoles professionnelles. Cette marge temporaire permet d'aider à régler bien des placements.

1.2. Les places d'apprentissage... les offres

Voici les résultats d'une enquête menée (parallèlement à celle qui a été citée ci-devant) auprès des entreprises valaisannes susceptibles d'engager des apprentis.

L'objectif de ce sondage est de connaître la situation relative au placement des apprentis en 1977. Le sondage a été réalisé au cours des

mois de mai et juin par le Service cantonal de la formation professionnelle (Offices d'orientation de Brigue et de Sion).

	Valais romand	Haut-Valais	Total	%
1. Entreprises consultées	1200	750	1950	
2. Entreprises ayant répondu au questionnaire	946	433	1379	71
3. Entreprises ayant répondu au questionnaire et n'engageant aucun apprenti en 1977	307	140	447/ 1379	32
4. Places d'apprentissage offertes en 1977	996	496	1492	
5. Places d'apprentissage annoncées comme étant réservées	529	355	884	59
6. Places d'apprentissage annoncées comme étant encore libres	467	141	608	41

Comme pour le tableau précédent, il faut observer que le sondage auprès des entreprises est réalisé quelques mois avant l'ouverture officielle des cours. Dans ce laps de temps, le total de postes d'apprentissage offerts évolue encore de manière sensible: le nombre de 1492 se situe bien en dessous de la réalité... et en dessous des demandes (1703) de places.

Une étude détaillée des relations entre places offertes et places demandées révèle des discordances.

Ainsi, au moment de ces enquêtes, les jeunes éprouvent des *difficultés à trouver des places* d'apprentissage comme employé de commerce, cuisinier, vendeur, mécanicien en automobiles, employé de bureau, menuisier.

De leur côté, les maîtres d'apprentissage *ne trouvent pas assez de candidats* pour le dessin technique, pour divers métiers du bâtiment, etc.

Afin de décrire précisément concordances et discordances entre les demandes et les offres, il est nécessaire d'analyser la situation de chaque

métier. Ce qui permet de saisir l'un des problèmes d'orientation des jeunes dans le contexte économique actuel.

1.3. Les choix réalisés (rentrée d'automne 1977)

Après avoir examiné, d'une part, les attentes des jeunes, leurs demandes de places d'apprentissage et les offres, d'autre part, il est intéressant de décrire ce qui s'est passé à la rentrée d'automne 1977, c'est-à-dire, de donner l'éventail des choix effectivement réalisés.

Nous avons basé ce contrôle sur les rapports statistiques du Service cantonal de la formation professionnelle (SCFP) et du Service de l'enseignement secondaire (SES). Les autres informations ont été recueillies à leur source (écoles, entreprises, etc.).

Voici le bilan de nos recherches, pas tout à fait exhaustives, certaines voies de formation — très rares — n'ayant pas été recensées.

Selon une statistique établie le 1er décembre 1977 par le Service cantonal de la formation professionnelle, on dénombre 1935 apprentis de première année (apprentissages réglementés par l'OFIAMT).

Ils sont répartis comme suit:

Ecoles professionnelles valaisannes	Centre de formation professionnelle, Sion	840	
	Ecole professionnelle, Martigny	255	
	Ecole professionnelle, Brigue (artisanat)	250	
	Ecole professionnelle commerciale, Brigue	156	
	Ecole professionnelle, Viège	195	1696
Ecoles et cours hors-canton	EPSIC, Lausanne	45	
	Ecole professionnelle commerciale, Lausanne	6	
	Ecole romande des arts graphiques, Lausanne	9	
	Ecole des arts et métiers, Vevey	15	
	Ecole professionnelle, Berne	29	
	Ecoles professionnelles, Thoune, Zurich, Lucerne	5	
	Cours intercantonaux, Sursee et Horgen	1	
	Ecole ménagère rurale, Hondrich	1	
	Cours Société suisse des hôteliers	9	
	Cours d'employées de maison	33	
	Hôtels-Ecoles, Interlaken, La Lenk, Glion	29	
	Cours intercantonaux de cuisiniers saisonniers	57	239
	Total		1935

Ce tableau donne une idée de la *variété des écoles et des cours suivis par les nouveaux apprentis valaisans* des deux parties linguistiques du canton (plus d'une vingtaine).

Il faut ajouter au nombre des apprentis et apprenties de première année des écoles professionnelles, les jeunes libérés de la scolarité ayant entrepris une *formation dans les domaines paramédicaux, aux PTT ou CFF, à la police ou en agriculture.*

	Garçons	Filles	Total
Aides médicales	—	8	8
Aides en médecine dentaire	—	14	14
Formation PTT			
Assistantes d'exploitation, chèques, fonctionnaires en uniforme	15	7	22*
Téléphones (bureau, téléphonistes, télégraphistes)	—	11	11
Formation CFF (bureau, ouvriers de gare, contrôleurs, monteurs de voies)	18	—	18*
Apprentissage de police	14	—	14
Ecoles d'agriculture	72	—	72
Ecoles de ménagère rurale	—	49	49*
Total	119	89	208

*Dont certains(es) candidats(es) plus âgés(es) ayant suivi une formation après leur scolarité obligatoire.

A ce tableau, il conviendrait d'ajouter encore les élèves entrés dans des *écoles privées* (de commerce), dans des *écoles de métiers* ou des *écoles d'art,* à l'*ETS de Genève* ou dans des *écoles d'horticulture.*

D'autres solutions ont été adoptées, non comprises dans les voies de formation citées jusqu'ici.

Deux *écoles préparatoires* accueillent les élèves devant compléter leur scolarité avant d'entreprendre une formation professionnelle: l'école préprofessionnelle et l'école de culture générale; *151 élèves* ont été admis en première préprofessionnelle et en première année de culture générale en automne 1977. Il s'agit, en très grande majorité, de filles se destinant à des formations paramédicales, sociales, etc.

De plus, les *écoles de commerce* ont reçu en première année *423 élèves,* dont 281 filles.

La récapitulation de toutes les solutions professionnelles ou préprofessionnelles adoptées au terme du CO nous permet de dresser le tableau suivant:

	Nombre d'élèves	%
Apprentis de première année dans les diverses écoles professionnelles	1935	53,98
Elèves de première année des écoles de commerce	423	11,80
Autres formations professionnelles	208	5,80
Total	2566	
Ecoles préparatoires (préprofessionnelles et culture générale)	151	4,21
Total	2717	

Il est intéressant de mettre en parallèle, avec les chiffres précédents, les effectifs des jeunes se destinant à des études du 2e degré ou aux écoles normales, ces dernières constituant aussi une voie de formation professionnelle.

Voici la répartition dans les diverses filières d'études pour l'année 1977/1978:

	Nombre d'élèves	%
Inscrits en 1re classique (type A + B) 351 (dont 169 filles) Inscrits en 1re scientifique (type C) 203 (dont 44 filles) Inscrits en 1re socio-économique (type E) 177 (dont 79 filles)	731	20,39
Inscrits en 1re année des écoles normales 137 (dont 89 filles)	137	3,82
Total	868	
Total général à la rentrée d'automne 1977	3585	100,00

1.4. Concordances?

Il est possible de confronter ces derniers chiffres (rentrée d'automne 1977) à ceux qui représentaient les demandes en places d'études ou d'apprentissage.

Au printemps 1977,

- *1703 jeunes* souhaitaient entrer en apprentissage: les apprentis de première année sont au nombre de *1935 en automne 1977;*
- *969 jeunes* souhaitaient continuer à fréquenter une école;
- *419 jeunes* avaient d'autres solutions.

En automne 1977,

- *1442 élèves* ont été reçus dans les écoles de commerce, les écoles professionnelles, les écoles de culture générale, les écoles normales et les lycées-collèges.

On peut donc penser que les *désirs des jeunes se sont généralement réalisés* (numériquement).

Ces chiffres appellent quelques observations complémentaires. Une rentrée scolaire concerne, en fait, au moins trois classes d'âge. En l'occurrence, les volées 1960, 61 et 62.

Ainsi:

- les élèves nés en 1961 (ou avant le 30 septembre 1962), ayant accompli neuf années de scolarité obligatoire, ont été libérés à la fin de l'année scolaire 1976/1977;
- ont également quitté les Cycles d'Orientation au printemps 1977:
  - des élèves plus jeunes désirant entreprendre des études (généralement au terme de la deuxième année de la Division «A»);
  - des élèves ayant poursuivi leurs études au CO au-delà de leur libération, en vue de diverses solutions d'orientation.

Voici l'importance numérique de ces volées:

	1960	1961	1962
Total des naissances selon les registres d'état civil	3965	4028	4062
Total de la classe d'âge selon le recensement fédéral 1970	3953	3990	4054
Total de la volée selon la statistique scolaire 1973/74	3918	4130	4017

La statistique scolaire de 1977/1978 (établie en novembre 1977) indique où se trouvent, *à un niveau quelconque de formation,* les jeunes des classes d'âge considérées:

Elèves nés en	1960		1961		1962	
Types de formation en novembre 1977:		%		%		%
Classes primaires, classes spéciales pour élèves en difficulté	22	0,82	36	1,23	69	1,75
Cycle d'orientation	22	0,82	340	11,60	2886	73,36
Ecoles préprofessionnelles et de culture générale	110	4,09	154	5,25	6	0,15
Ecoles du 2e degré (maturités, types A, B, C, E)	447	16,34	554	18,90	558	14,18
Ecoles normales	136	5,06	131	4,47	92	2,34
Ecoles de commerce	368	13,70	395	13,48	263	6,69
Ecoles et cours divers	182	6,77	208	7,10	40	1,02
Apprentissages	1400	52,10	1113	37,97	20	0,51
	2687	100	2931	100	3934	100

Ces derniers chiffres sont nettement *inférieurs* à ceux de la statistique scolaire 1973/1974 et soulèvent quelques questions sur le devenir des jeunes libérés de la scolarité obligatoire.

Il faut signaler que ne figurent pas dans la statistique:

- les jeunes ayant quitté toute école officielle ou privée établie *dans* le canton: écoles hors canton, séjours à l'étranger, etc.;
- les jeunes entrés dans la vie professionnelle sans formation.

Les effectifs des apprentis valaisans fréquentant des *écoles professionnelles hors du canton* complètent les chiffres précédents (année scolaire 1976/1977 = 449 apprentis; année scolaire 1977/1978 = 642 apprentis).

Ces apprentis représentent le 5% environ d'une classe d'âge, le 10% environ des jeunes formés en apprentissage (selon des contrôles réalisés).

La déperdition statistique est notable, surtout pour les volées 1960 et 1961. En effet:

- 2687 représentent le 68% de l'effectif de la statistique scolaire 1973/1974
- 2931 représentent le 71% de l'effectif de la statistique scolaire 1973/1974.

En considérant le 5% d'apprentis suivant des cours hors canton, ces taux montent

à *73% pour la volée 1960*
et à *76% pour la volée 1961.*

Le *taux approximatif de 25% constituant le solde* se compose d'environ 20% de filles et de 5% de garçons (selon des analyses antérieures).

Il semble que pour mieux préciser ces données, des *contrôles sur le devenir des jeunes libérés* de la scolarité *devraient être entrepris* par région (commune, district) sur quelques classes d'âge.

Plus tardivement, on peut recenser les «professions apprises par les conscrits» lors du recrutement, cette méthode comportant le défaut majeur de ne pas englober les filles.

Mais ces travaux, d'un intérêt certain, dépassent le cadre du présent rapport.

2. Une étude révélatrice: du CO aux apprentissages, que deviennent les élèves du Cycle d'Orientation?

Ayant brièvement décrit le contexte général de la formation professionnelle en Valais, nous pouvons poursuivre l'analyse de la relation entre le Cycle d'Orientation et la formation professionnelle.

Nous la basons sur une vaste étude réalisée en 1977/1978 touchant un ensemble de 1025 apprentis et apprenties du Valais romand (Ecoles professionnelles de Sion et Martigny), étude apportant des éléments de réponses aux problèmes suivants:

- Quand et comment les élèves quittent-ils le Cycle d'Orientation?
- Apprentissages choisis respectivement par les élèves de Division A, B et B Terminale, par les garçons et par les filles.
- Taux de réussite au terme de la première année d'apprentissage.

En Valais, milieu géographique de la présente étude, un nouveau système de scolarité du secondaire premier degré — soit le Cycle d'Orientation (CO) — est en vigueur depuis 1974. Les premières volées d'élèves ayant passé par cette nouvelle structure sont donc parvenues soit dans les Ecoles professionnelles, soit dans les Collèges.

Voici, brièvement rappelés, les objectifs des Divisions du CO face à la formation professionnelle, par la voie des apprentissages.

La Division A, d'orientation plutôt scolaire, conduit aux différentes sections des Collèges cantonaux, à la formation par l'apprentissage ainsi qu'aux Ecoles spécialisées. (En juin 1977, cette Division a accueilli 49% des élèves admis au CO).

La Division B, d'orientation progressivement axée sur la pratique, développe et complète la formation primaire des élèves et prépare à l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées. (47% des admissions en juin 1977.) Le CO valaisan distingue à l'intérieur de la Division B, les élèves ayant besoin d'un appui pédagogique soutenu. Il accueille ces derniers dans des classes terminales (BT) à effectifs réduits (4% des admissions en juin 1977).

Pour l'année scolaire 1977/1978, les Ecoles professionnelles de Sion et Martigny ont reçu plus de 1000 apprentis de première année.

Le schéma ci-après indique de quelle division ils proviennent:

2.1. Provenance des apprentis de première année en 1977/1978

Sur 1025 apprentis, 880 proviennent du CO et 145 viennent d'autres classes.

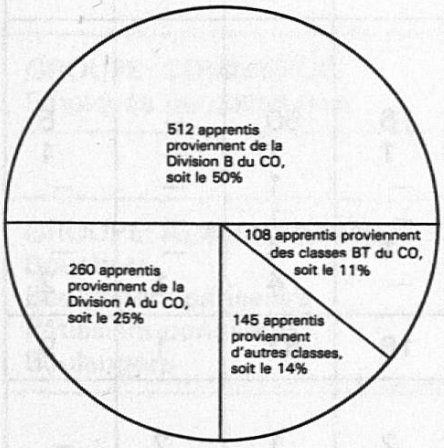

Près de la moitié des élèves ont quitté le Cycle d'Orientation pour entrer en apprentissage sans avoir achevé leur formation tout en ayant atteint l'âge de libération de la scolarité obligatoire. En effet, sur les 880 apprentis, anciens élèves du CO, 425 (soit 48,3%) ont quitté le CO en première ou en deuxième A, en première ou en deuxième B, en première Terminale.

Voici les métiers effectivement choisis par les élèves de la Division A, B et des classes terminales (les chiffres du tableau suivant indiquent le nombre d'apprentis):

Professions*	Proviennent de				
	Total	A	B	BT	Autres incon.
GROUPE: ÉLECTRICITÉ-ÉLECTRONIQUE 8%					
Electroniciens en radio et télévision	10	8	2	—	—
Electriciens d'automobiles	8	2	5	1	—
Monteurs-électriciens	48	14	27	1	6
Bobineurs	2	—	2	—	—
Mécaniciens-électroniciens	7	3	—	—	4
Monteurs en automation	2	1	1	—	—
	77	28	37	2	10
GROUPE: MÉCANIQUE 5%					
Mécaniciens	32	10	18	—	4
Mécaniciens-décolleteurs	1	—	—	—	1
Mécaniciens-électriciens	6	2	4	—	—
Mécaniciens de machines à écrire	4	2	2	—	—
Mécaniciens de précision	2	—	2	—	—
Mécaniciens-outilleurs	6	2	4	—	—
	51	16	30	—	5

* Les groupements de professions présentés ont été effectués pour les besoins spécifiques de l'étude.

Professions	Proviennent de				
	Total	A	B	BT	Autres incon.
GROUPE: MÉCANIQUE VÉHICULES 9%					
Mécaniciens en automobiles	72	16	50	—	6
Mécaniciens de poids lourds	9	1	7	—	1
Mécaniciens vélo-moteur	1	—	1	—	—
Mécaniciens moto et vélo	1	—	1	—	—
Mécaniciens sur machines agricoles	5	1	4	—	—
Servicemen	7	—	4	1	2
	95	18	67	1	9
GROUPE: BÂTIMENT 8%					
Carreleurs	5	2	1	2	—
Maçons	48	9	29	8	2
Monteurs en chauffages centraux	9	—	7	2	—
Ferblantiers	3	—	1	1	1
Ferblantiers-installateurs sanitaires	6	2	3	1	—
Installateurs sanitaires	13	1	7	5	—
Plasticiens-appareilleurs	2	1	1	—	—
(Spécialistes en construction de routes)	1	—	—	—	1
	87	15	49	19	4
GROUPE: DESSIN 5%					
Dessinateurs en bâtiment	21	11	4	—	6
Dessinateurs en construction métallique	2	1	1	—	—
Dessinateurs-électriciens	3	1	1	—	1
Dessinateurs de machines	6	2	3	—	1
Dessinateurs en génie civil	16	10	5	—	1
	48	25	14	—	9
GROUPE: VENTE ET SERVICE 15%					
Vendeurs en alimentation	40	9	22	4	5
Vendeurs en ameublement, articles de sport, musique, chaussures, etc.	81	17	40	6	18
Sommeliers	14	—	9	5	—
Employés de bureau	15	1	4	—	10
	150	27	75	15	33

Professions	Proviennent de				
	Total	A	B	BT	Autres incon.
GROUPE: COMMERCE 13%					
Employés de commerce	136	63	40	—	33
	136	63	40	—	33
GROUPE: ALIMENTATION 5%					
Bouchers	21	1	10	6	4
Boulangers-pâtissiers	18	2	9	5	2
Pâtissiers-confiseurs	3	1	2	—	—
Boulangers	6	—	5	—	1
	48	4	26	11	7
GROUPE: CUISINE 5%					
Cuisiniers	52	7	29	10	6
	52	7	29	10	6
GROUPE: DÉCORATION ET COUTURE 3%					
Décorateurs-étalagistes	11	6	5	—	—
Couturières	8	3	3	2	—
Courtepointières	5	—	2	1	2
Tapissiers-décorateurs	8	1	5	2	—
	32	10	15	5	2
GROUPE: COIFFURE 5%					
Coiffeurs	49	11	25	9	4
	49	11	25	9	4
GROUPE: CHIMIE ET DROGUERIE 2%					
Droguistes	8	3	3	—	2
Laborants en chimie	17	7	3	—	7
	25	10	6	—	9
GROUPE: BOIS 9%					
Charpentiers	12	6	5	1	—
Menuisiers	55	8	29	15	3
Ebénistes	18	5	7	2	4
Scieurs	3	1	1	—	1
	88	20	42	18	8

Professions		Proviennent de				
		Total	A	B	BT	Autres incon.
GROUPE: SERRURERIE-TÔLERIE	4%					
Chaudronniers		3	—	3	—	—
Serruriers-constructeurs		14	2	9	1	2
Serruriers de construction		8	1	5	2	—
Serruriers-tuyauteurs		1	1	—	—	—
Tôliers en carrosserie		17	—	10	6	1
		43	4	27	9	3
GROUPE: PEINTURE	4%					
Peintres en bâtiments		17	1	10	4	2
Peintres d'enseignes		2	—	2	—	—
Peintres en automobiles		12	1	7	4	—
Plâtriers-peintres		13	—	11	1	1
		44	2	30	9	3
Total	100%	1025	260	512	108	145

Dans les quinze groupes professionnels, on trouve des élèves de Division A et de Division B. Dans quatre groupes (mécanique, dessin, commerce et chimie), on ne trouve pas d'élèves de classes terminales.

Les élèves de *Division B ont choisi 57 métiers différents.*

Les élèves de *Division A ont choisi 45 métiers différents.*

Les élèves des *classes terminales ont choisi 28 métiers différents.*

(Certains métiers ont été regroupés: ces chiffres se situent donc légèrement au-dessous de la réalité. Il ne s'agit ici que des formations reconnues par l'OFIAMT, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.)

Voici quelques réflexions suggérées par les résultats de cette enquête:

De nombreux élèves de la Division A du CO choisissent l'apprentissage comme voie de formation professionnelle. Ils représentent, en effet, le 25% des apprentis de première année. Avec leurs parents, ils considèrent donc que les études ne constituent pas la seule issue valable au terme de la Division A.

L'éventail des choix d'apprentissages pour les élèves de la Division B est très large puisqu'il comporte plus de 57 métiers (dont plusieurs professions très scolarisées). Il n'y a donc pas de discrimination aveugle de ces élèves de la part des employeurs.

Les élèves de classes terminales ont pu entreprendre une formation professionnelle dans plus de 28 métiers. Ils représentent le 10,5% des apprentis de première année. Il faut remarquer que d'autres possibilités (les apprentissages cités mis à part) existent pour ces jeunes moins favorisés dans le domaine des intérêts et des capacités scolaires.

De très nombreux élèves quittent les classes du Cycle d'Orientation pour entrer en apprentissage *sans avoir bénéficié de l'ensemble du programme* d'enseignement, ceci en dépit des recommandations officielles et de l'offre qui leur est faite de terminer leur CO même après l'âge de la scolarité obligatoire. Or, il est clair que les élèves insuffisamment préparés pourront rencontrer des difficultés au cours de leur formation professionnelle.

2.2. La «formation professionnelle au féminin»

Pour les deux Ecoles professionnelles de Sion et Martigny seulement, sur 1025 débutants en apprentissage, nous dénombrons 282 jeunes filles, soit 28% environ. Quels métiers ont-elles choisis?

On ne trouve aucune apprentie dans cinq groupes professionnels (sur les quinze distingués ci-dessus); ce sont les groupes électricité-électronique, mécanique, mécanique-véhicules, bâtiment, serrurerie et tôlerie.

De plus, les jeunes filles choisissent très rarement les métiers des groupes «bois et peinture».

Voici les métiers qu'elles choisissent le plus fréquemment: vendeuse (82 apprenties), employée de commerce (77), coiffeuse (48), aide en pharmacie (21), employée de bureau (12), sommelière (11), dessinatrice en bâtiment (10).

Autres métiers choisis par moins de 10 jeunes filles sur les 282 concernées par l'enquête: chimie et droguerie (9), décoratrice-étalagiste (8), couturière (8), courtepointière (5), cuisinière (5), métiers de l'alimentation (3), métiers du bois (1), de la peinture (1).

Les observations tirées de ce contrôle indiquent donc les «préférences marquées» des jeunes filles pour quelques métiers dits «féminins»; elles donnent aussi la «largeur» de l'éventail professionnel dans lequel elles opèrent leur choix, souvent «reporté» de deux ou trois ans.

Rappelons, ici, quelques chiffres de la rentrée d'automne 1977. Un nombre relativement élevé (813) de jeunes filles poursuivent leur formation dans des *Ecoles préparatoires* (151), dans des *Ecoles de commerce* (281) avant d'entreprendre une formation professionnelle, ou ont entrepris des *études du* deuxième degré (381).

Ces quelques observations ne fournissent qu'un aperçu sommaire du sujet complexe de la «formation professionnelle au féminin», sujet méritant une étude plus systématique dépassant le cadre du présent rapport.

2.3. Que sont-ils devenus?

Voici quelques extraits du bilan établi au terme de la première année d'apprentissage. Il s'agit d'observations:

- *sur le nombre d'apprentis(es) en difficulté* (échecs, abandons, résiliations de contrat): *variations selon les métiers et la provenance scolaire;*
- *sur les matières scolaires* où les apprentis éprouvent des difficultés;
- *sur la relation* entre la réussite au CO et la réussite au terme de la première année d'apprentissage.

a) Sur la volée considérée (plus de mille apprentis), les échecs au terme de la première année, après les examens de «repêchage», atteignent le taux de 11,9% (résiliations, échecs, changements de profession).

Il s'agit d'« examens intermédiaires » se déroulant en fin de chaque année scolaire, avec possibilité de « repêchage » en septembre. Les épreuves sont subies dans toutes les branches enseignées à l'école et également en travaux pratiques.
En cas d'échec, le représentant légal de l'élève et le maître d'apprentissage sont informés; la solution la meilleure pour l'apprenti est alors examinée au cours d'entretiens entre parents, patron, apprenti, professeurs et direction de l'école (cours de rattrapage, réorientation avec l'aide d'un conseiller d'orientation, répétition de l'année, etc).
Le taux de résiliations de contrat en première année s'élève à 7,3 % (résiliations consécutives à un échec ou pour divers motifs).
Tous les métiers ne sont pas également « touchés » par les taux d'échecs, variant de 0 à 35 %. Dans une quinzaine de métiers, on trouve 100 % de réussite. Les métiers où le taux d'échecs dépasse 20 % sont: cuisinier, mécanicien (véhicules), métiers de l'alimentation, mécanicien, employé de laboratoire, dessinateur.
Le pourcentage d'échecs (y compris abandons et résiliations) est nettement supérieur chez les élèves ayant commencé un apprentissage sans avoir terminé leur Cycle d'Orientation (20 % contre 14 % chez ceux qui ont terminé leur programme au CO).

b) En poursuivant l'analyse des échecs ou des difficultés de passage du CO à la formation par apprentissage, nous pouvons signaler quelques matières provoquant des difficultés d'importance variable (et les groupes professionnels respectifs).

Seules ont été retenues *les matières* où plus de 20 % des apprentis sont en difficulté:

- *Allemand:* employés de commerce
- *Français:* menuisiers et autres métiers du bois, mécaniciens en mécanique générale
- *Calcul:* cuisiniers
- *Connaissances professionnelles:* mécaniciens en automobiles, cuisiniers

c) Les calculs de validité prédictive des moyennes obtenues au CO face à la réussite au terme de la première année d'apprentissage indiquent que la moyenne *générale* (CO) est plus valide que la moyenne des *branches principales* (CO), pour l'ensemble des groupes professionnels (exception: employé de commerce).

Diverses conclusions intéressantes peuvent être aisément tirées de ces constats en ce qui concerne les rapports entre les deux ordres de formation (Cycles d'Orientation et Ecoles professionnelles).

3. Conclusions

Ces diverses analyses nous ont permis de mieux saisir les attentes des jeunes libérés de la scolarité (en situant les projets de formation professionnelle par l'apprentissage) et de mieux connaître les offres de places

d'apprentissage. Ainsi, pouvons-nous observer, de manière précise, les concordances et discordances entre les aspirations des jeunes et les possibilités du marché des places d'apprentissage.

L'analyse des solutions choisies à la rentrée d'automne 1977 donne une idée de l'éventail des possibilités de choix au terme de la scolarité (malgré la difficulté à les situer numériquement par rapport à d'autres choix ultérieurs).

Les enquêtes réalisées dans les Ecoles professionnelles de Sion et Martigny ont mis en évidence l'influence de l'origine scolaire et du sexe sur les apprentissages choisis, tout en décrivant l'adaptation à court terme des jeunes apprentis à leur formation (fin de la première année), en cernant de plus près quelques difficultés relatives à certains métiers.

L'établissement d'un tel rapport se heurte à divers obstacles:

- Le début de la formation professionnelle se situe à *des âges fort différents* pour un pourcentage élevé de jeunes (n'entrant pas en apprentissage dès la libération de la scolarité).
  Il est donc utile d'étudier *successivement et de façon longitudinale* les différentes voies de formation choisies par plusieurs volées d'adolescents (selon leur classe d'âge), afin de saisir l'importance relative des choix et les éventuels taux de déperdition (des jeunes sans formation professionnelle).
- Soulignons, par ailleurs, que le contexte socio-économique actuel exerce une influence particulière et assez marquée sur les solutions adoptées en matière d'orientation (comme l'indiquent les analyses des « demandes et attentes » sur le marché des places d'apprentissage).
- De nombreuses considérations sont suggérées par un tel bilan, sur le plan de la formation scolaire et professionnelle et dans le domaine de l'orientation.
  Des contrôles de ce genre méritent d'être répétés sur plusieurs années successives; ils permettront certainement de consolider les observations et de tirer des conclusions... efficaces particulièrement dans le domaine de la statistique de la formation.

A l'heure de la nouvelle Loi fédérale sur la formation professionnelle et à celle où l'évaluation du système du CO valaisan porte ses premiers fruits, notre contribution permettra, souhaitons-le, de répondre plus précisément à diverses questions fréquemment posées.

GILBERT FOURNIER
Psychologue-conseiller d'orientation,
Chef de section à l'Office d'orientation
du Valais romand

Après des études classiques au Lycée-Collège de Sion, Gilbert Fournier obtient une licence en psychologie et un diplôme spécial en orientation à l'Université de Genève. Assistant aux Universités de Genève et de Lausanne, puis responsable, dès 1969, de l'orientation et de l'information au Lycée de Saint-Maurice, et dès 1973 au Lycée de Sion. Chef de section à l'Office d'OSP; directeur du Cours intercantonal romand OSP 1975–1977 pour la formation en emploi de conseiller d'orientation.